

**ASSOCIATION de lutte MACULOPATHIE
MYOPIQUE**

AMAM



**ASSEMBLEE GENERALE ANNEE 2013
QUI S'EST TENUE LE :
27 décembre 2014**

MEMBRES PRESENTS

Marie Thérèse CHARMETTE (Présidente)
Nicolas LEVEZIEL (Pt Conseil scientifique)
Michel CHARMETTE (Vice-président)
Martine BIRNBAUM (Secrétaire)
Yves BIRNBAUM (Trésorier)
Christine TOURNEROCHE (Adhérente)

MEMBRES REPRESENTES DONNANT POUVOIR A :

Mme TOURNEROCHE C. : Mr DEVAUX J.J. et Mr. GOULLEY A.
Mme CHARMETTE M.T. : Mme FRIT M. et Mme NOURRY M.
Mr. CHARMETTE M. : Mme GARNIER M.
Mme BIRNBAUM M. : Mme MOREAU C. et Mme EIMERY J.
Mr. BIRNBAUM Y. : Mme WINDELS (A Cœur de Fleurs)

14 membres sont présents ou représentés sur 53 membres inscrits et 30 à jour de leur cotisation ainsi la Présidente déclare que l'AG peut légalement se dérouler puisque les statuts n'impliquent aucun quorum pour sa validité.

L'AG a débuté à : 10H45.

**AMAM ASSOCIATION de lutte MACULOPATHIE MYOPIQUE
SERVICE OPHTALMOLOGIE DU CHU POITIERS
2, RUE Milétrie
BP 577
86021 POITIERS CEDEX**

INTRODUCTION DU PRESIDENT

La Présidente remercie l'ensemble des adhérents de leur présence ainsi que les membres du Comité Directeur pour leur disponibilité et le travail accompli en 2013.

Nous vous informerons individuellement de la date de l'Assemblée Générale 2014 qui se tiendra dans le courant du 1^{er} semestre 2015. Nous demandons à chacun d'entre vous de bien vouloir répondre à l'invitation de cette AG, soit en y participant, soit en envoyant son pouvoir pour vous faire représenter.

ORDRE DU JOUR

RAPPORT MORAL
RAPPORT FINANCIER
PREVISIONS 2014
QUESTIONS DIVERSES.

RAPPORT MORAL

La Présidente rappelle que notre Association compte à ce jour 53 adhérents dont seulement 30 à jour de leur cotisation. Un rappel sera fait en 2014 pour ceux qui n'ont pas renouvelé. Nous devons absolument faire connaître notre Association.

Vote : LE RAPPORT MORAL est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

RAPPORT FINANCIER 2013

Les éléments comptables des diverses recettes et dépenses relatives à l'année 2013, vous ont été adressés précédemment par le Trésorier pour information.

Ces dépenses sont toutes justifiées par des documents internes à notre Association (une demande de règlement à laquelle est jointe une demande d'engagement de dépenses reprenant le N° de chèque et son montant).

Tous ces documents sont à la disposition des membres pour toute demande d'information.

Notre compte-courant bancaire, tenu par la BRED Banque Populaire à Créteil, présente un solde créditeur au 31.12.2013 de **203,26€**.

Le solde créditeur à fin 2012 s'élevait à : **303,20€**

Nos recettes (provenant des adhésions et dons) s'élèvent à **1 100,00€**.

Nos dépenses s'élèvent à **1 199,94€** (Achats timbres, Abonnement annuel site Internet, Achat de plaquettes AMAM, Frais de la tenue du compte bancaire, etc....).

Vote : LE RAPPORT FINANCIER est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

--

PREVISIONS 2014

. Le montant de la cotisation annuelle 2013/2014 reste inchangé à 20€ minimum.

. Un dossier complet sera adressé aux Laboratoires NOVARTIS en vue d'obtenir de leur part, une subvention conséquente afin de développer notre site Internet, de nous fournir davantage de plaquettes informatives, etc....

Vote : Approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

DIVERS

AMAM ASSOCIATION de lutte MACULOPATIE MYOPIQUE
SERVICE OPHTALMOLOGIE DU CHU POITIERS
2, RUE Milétrie
BP 577
86021 POITIERS CEDEX

Un projet d'enquête a été mis en place en 2013 par les Laboratoires NOVARTIS, pour lequel ont participé à son élaboration, des Professeurs, Médecins et des membres de l'association afin de mieux cerner la Maculopathie Myopique ou Myopie Forte.

Un sondage réalisé par IPSOS, auprès de membres et non-membres permettra de connaître les différents problèmes rencontrés dans la vie courante et professionnelle dus à la Myopie Forte.

Aux termes de cette enquête, les membres de notre association recevront, en détail, le point de vue des personnes interrogées.

Nous présentons à l'ensemble des membres de l'Association AMAM, nos meilleurs vœux pour l'année 2015.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, l'Assemblée Générale est levée à 11H45.

La Secrétaire
Martine BIRNBAUM

La Présidente
Marie-Thérèse CHARMETTE

AMAM ASSOCIATION de lutte MACULOPATIE MYOPIQUE
SERVICE OPHTALMOLOGIE DU CHU POITIERS
2, RUE Milétrie
BP 577
86021 POITIERS CEDEX